



**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré
Mc
k



05189281

Tribunal de Commerce de Tournai

Déposé au Greffe le

16 DEC. 2005

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/12/2005 - Annexes du Moniteur belge

Denomination : **LE BELVEDERE**

Forme juridique **Société Anonyme**

Siège **Rue de la Martinoire, 182 à 7700 MOUSCRON**

N° d'entreprise **0453 308.120**

Objet de l'acte : **MODIFICATION DE LA DUREE DE L'EXERCICE SOCIAL ET DE LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

D'un acte reçu en date du 15 décembre 2005 par le notaire associé Vincent COLIN à Estaimpuis (Estaimbourg), il résulte que l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de « Le Belvédère », a adopté la résolution suivante à l'unanimité

Le présent exercice social qui devait se terminer le trente et un décembre deux mil cinq est prorogé jusqu'au trente juin deux mil six. Les prochains exercices sociaux commenceront ensuite le premier juillet pour se terminer le trente juin de chaque année.

En conséquence, l'assemblée générale ordinaire se tiendra le premier lundi de décembre à neuf heures au siège social et pour la première fois le premier lundi de décembre deux mil six

Le texte des articles 38 et 48 des statuts sera modifié en fonction de ce qui précède

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Vincent COLIN, Notaire associé.

(déposées en même temps : expédition de l'acte authentique et coordination des statuts)

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature